LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON
NOUVELLE-AQUITAINE

MODALITÉS DE SÉLECTION ET DE PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES DE DUATHLON ET TRIATHLON 2020

MODIFIE PAR LA COMMISISON TECHNIQUE LE 11/06/2020

Championnat de France JEUNES de Duathlon
11/10/2020 – NOYON (60)

Quotas ligue :

Catégorie Minimes Filles :	**10 + 2***	Catégorie Juniors Filles :	**8 + 2***
Catégorie Minimes Garçons :	**10 + 2***	Catégorie Juniors Garçons :	**9 + 2***
Catégorie Cadettes :	**8 + 2***		
Catégorie Cadets Garçons :	**8 + 2***		

L'épreuve sélective aura lieu lors du **duathlon de SAINTES (17) le 27/09/2019** :

- sur distance XS pour les catégories Minimes
- sur distance S pour les catégories Cadets et Juniors

***** Le comité de sélection régionale composé, du président de la commission technique régionale, des conseillers techniques de ligue (CTL) et du président de ligue, validera la liste des sélectionnés à l'issue de l'épreuve sélective. A savoir que :

1) Les premières places de chaque catégorie seront octroyées dans l'ordre du classement du sélectif (un repêchage sera mis en place, dans l'ordre du classement, si des athlètes ne souhaitent pas honorer leur sélection)
2) Les 2 dernières places sont attribuées sur décision du comité de sélection régionale [(1)]
3) Si le quota n'est pas rempli, il sera complété avec des athlètes ayant un niveau sportif suffisant

[(1)] **Les 2 dernières places de chaque quota de catégorie ne seront pas systématiquement attribuées en suivant le classement de l'épreuve sélective mais sur décision du comité de sélection régionale.**
Ce point particulier des modalités de sélection a pour objectif de pouvoir éventuellement repêcher les jeunes à potentiel sportif, ayant participé ou non au sélectif et qui n'auraient pas les 150 points (ou 85 points cap) nécessaires pour effectuer une demande de quota supplémentaire.

Les demandes concernant les points 2) et 3) seront impérativement formulées par les présidents de clubs, par mail à Fabrice Houzelle , CTL référent, **au plus tard le lundi 28/09/2020 à 12h**.

Il est rappelé qu'à défaut de participation ou de sélection à l'épreuve régionale, toute demande de quota supplémentaire ne pourra être effectuée par la ligue qu'à condition d'avoir au moins 150 points au Class Triathlon (**ou 85 points en course à pied)**, mais sans la certitude qu'elle soit accordée la Commission des Epreuves Nationales (CEN).

La liste des athlètes qualifiés sera publiée sur le site de la ligue et envoyée aux correspondants des clubs.

Les clubs adresseront par mail au CTL référent Fabrice Houzelle (f.houzelle@triathlonlna.fr):

- **Avant le 01/10/2020 à 12h,** la confirmation de participation de(s) l'athlète(s) au Chpt de France
- **Avant le 30/09/2020 à 12h,** les demandes motivées de quotas supplémentaires

Les clubs procèderont à l'engagement de leur(s) athlète(s) directement auprès de l'organisateur après validation de la ligue.

Epreuve régionale sélective	Date	Lieu	Publication sélection	Confirmation club à la ligue
Duathlon XS et S	27/09/2020	SAINTES (17)	28/09/2020	01/10/2020

Championnat de France JEUNES de Triathlon
20/09/2020 – MONTCEAU-LES-MINES (71)

Quotas ligue :

Catégorie Minimes Filles :	**10 + 2***	Catégorie Juniors Filles :	**8 + 2***
Catégorie Minimes Garçons :	**10 + 2***	Catégorie Juniors Garçons :	**9 + 2***
Catégorie Cadettes :	**8 + 2***		
Catégorie Cadets Garçons :	**8 + 2***		

L'épreuve sélective aura lieu lors du **triathlon de CASTELJALOUX (47) le 05/09/2019** :

- sur distance XS pour les catégories Minimes
- sur distance S pour les catégories Cadets et Juniors

***** Le comité de sélection régionale composé, du président de la commission technique régionale, des conseillers techniques de ligue (CTL) et du président de ligue, validera la liste des sélectionnés à l'issue de l'épreuve sélective. A savoir que :

1) Les premières places de chaque catégorie seront octroyées dans l'ordre du classement du sélectif (un repêchage sera mis en place, dans l'ordre du classement, si des athlètes ne souhaitent pas honorer leur sélection)
2) Les 2 dernières places sont attribuées sur décision du comité de sélection régionale [(1)]
3) Si le quota n'est pas rempli, il sera complété avec des athlètes ayant un niveau sportif suffisant

[(1)] **Les 2 dernières places de chaque quota de catégorie ne seront pas systématiquement attribuées en suivant le classement de l'épreuve sélective mais sur décision du comité de sélection régionale.**
Ce point particulier des modalités de sélection a pour objectif de pouvoir éventuellement repêcher les jeunes à potentiel sportif, ayant participé ou non au sélectif et qui n'auraient pas les 150 points nécessaires pour effectuer une demande de quota supplémentaire.

Les demandes concernant les points 2) et 3) seront impérativement formulées par les présidents de clubs, par mail à Fabrice Houzelle , CTL référent, **au plus tard le lundi 06/09/2020 à 12h**.

Il est rappelé qu'à défaut de participation ou de sélection à l'épreuve régionale, toute demande de quota supplémentaire ne pourra être effectuée par la ligue qu'à condition d'avoir au moins 150 points au Class Triathlon, mais sans la certitude qu'elle soit accordée par la CEN.

La liste des athlètes qualifiés sera publiée sur le site de la ligue et envoyée aux correspondants des clubs.

Les clubs adresseront par mail au CTL référent Fabrice Houzelle (f.houzelle@triathlonlna.fr):

- **Avant le 09/10/2020 à 12h,** la confirmation de participation de(s) l'athlète(s) au Chpt de France
- **Avant le 08/09/2020 à 12h,** les demandes motivées de quotas supplémentaires

Les clubs procèderont à l'engagement de leur(s) athlète(s) directement auprès de l'organisateur après validation de la ligue.

Epreuve régionale sélective	Date	Lieu	Publication sélection	Confirmation club à la ligue
Triathlon XS et S	05/09/2020	CASTELJALOUX (47)	06/09/2020	09/10/2020